

Rapport d'activité qualitatif 2020

CAMSP Déficients Visuels
VILLEURBANNE

Ce rapport complète le rapport quantitatif harmonisé des CAMSP



SOMMAIRE

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE CAMSP DV.....	5
ACTIVITE DE L'ANNEE 2020.....	6
La période de confinement.....	6
Stabilisation du fonctionnement et développement de l'offre.....	8
Mission dépistage et diagnostic des déficits ou des troubles.....	9
Mission d'évaluation et bilan.....	12
Mission de traitement et de soins.....	13
Mission d'accompagnement et de soutien des familles.....	20
Rôle de ressource et d'expertise aupres des partenaires.....	22
DESCRIPTION DES ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2020 : POINT SUR LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI AU CAMSP.....	24
Description du public accueilli.....	24
Les évolutions constatées.....	25
Les réponses mises en œuvre.....	25
Les besoins non couverts.....	26
PROCEDURE D'ACCUEIL DES ENFANTS ENTRES DANS L'ANNEE.....	27
Les entrées.....	27
Les procédures d'accueil mises en place	28
Les délais d'attente pour entrer au camp	28
ENFANTS SORTIS ET FLUIDITE DES PARCOURS.....	29
Les sorties.....	29
Fluidité des parcours.....	29
PARTENARIAT.....	30
PERIMETRE D'INTERVENTION.....	30



RESSOURCES HUMAINES.....31

Composition de l'équipe.....31

Mobilités, recrutements.....32

Formation professionnelle.....33

Démarche qualité.....34

Maintenances.....36

PERSPECTIVES.....37

CONCLUSION.....37



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

CAMSP DEFICIENTS VISUELS

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE CAMSP DV

Le CAMSP pour enfants déficients visuels de Villeurbanne a ouvert le 1er décembre 1980.

Il est géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Rhône/Métropole de Lyon (ADPEP69/ML). Gestionnaires d'établissements ou de services, les PEP affirment les valeurs fondamentales qui guident leurs actions : **la solidarité et la laïcité**.

Le CAMSP pour déficients visuels fait partie du secteur « handicap et protection de l'enfance » de l'association et du Dispositif Handicap Sensoriel qui comprend le CAMSP Sensoriel et les deux S3AS.

D'une capacité de 46 places, le CAMSP DV accueille des enfants déficients visuels avec ou sans handicap associé de 0 à 6 ans. Une place est réservée aux enfants porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme depuis le 1^{er} septembre 2016 ; place qui a permis la création du dispositif Synodia.

De par sa spécialisation, il peut intervenir pour l'ensemble de la région Rhône Alpes, seul ou en appui d'un autre CAMSP polyvalent.

Le CAMSP DV est implanté au 158 bis, rue du 4 Août à Villeurbanne, dans les mêmes locaux que le CAMSP DA ; il est facilement accessible par le périphérique et les transports en commun.

Le CAMSP DV intervient dans le respect des recommandations de bonnes pratiques diffusées par l'ANESM et l'HAS.

Les jeunes enfants accompagnés sont atteints d'une déficience visuelle totale (cécité) ou partielle (malvoyance) qui : les prive totalement ou partiellement de certaines stimulations et interactions avec l'entourage ; empêche l'accès à des informations importantes de leur environnement ; induit un traitement cognitif différent.

Cette déficience sensorielle est donc à l'origine d'un développement particulier. En cas d'absence d'accompagnement spécifique, le développement peut être impacté dans différents champs :

- Capacités concernant la découverte de l'environnement
- Capacités de déplacement et coordination globale, communication et langage
- Apprentissages scolaires
- Intégration sociale et développement psycho-affectif.

L'équipe pluridisciplinaire spécialisée du CAMSP permet un accompagnement global du jeune enfant déficient visuel, de ses parents et des autres professionnels non spécialisés en DV impliqués (établissements d'accueil de jeunes enfants, écoles maternelles, CAMSP polyvalents, etc.). La composition de l'équipe favorise une adaptation à la diversité et à la spécificité des besoins.

ACTIVITE DE L'ANNEE 2020

Point sur les actions marquantes de l'année et présentation des projets pour l'année suivante par mission :

LA PERIODE DE CONFINEMENT

L'activité du CAMSP a été grandement impactée par la période de confinement, puis durant les mois qui ont suivis, en lien avec les consignes sanitaires. Le CAMSP a complètement fermé ses portes du 16 mars au 11 mai, date à laquelle l'activité a repris sur site de manière progressive.

L'enjeu de cette période a été de garder le lien avec les familles et de poursuivre l'accompagnement en adaptant les modalités.

Le CAMSP a continué de fonctionner pendant la totalité du confinement et s'est organisé pour poursuivre son activité pendant la période des vacances de printemps.

Le standard téléphonique est resté accessible aux heures habituelles. Les familles ont ainsi pu joindre le CAMSP selon leurs besoins et ont obtenu une réponse sans délai.

Parallèlement, les outils numériques à notre disposition (mails, Visio, téléphone) ont été déployés permettant la continuité de l'activité à différents niveaux :

- Poursuite des accompagnements
- Continuité des admissions
- Poursuite des réunions institutionnelles, et groupes de travail

Les outils de visioconférence ont permis de préserver facilement les diverses réunions. Leur maintien a été primordial pour garder le lien entre les professionnels et coordonner les actions. Le rythme des groupes de travaux ou comités de pilotage a pu cependant être ralenti au profit des accompagnements des enfants et familles ; accompagnement à distance très chronophage.

Nous avons réussi à maintenir une dynamique d'équipe, de réflexion et nous avons pu, en parallèle, stabiliser le fonctionnement du CAMSP DV.

TRANSFORMATION DES PRATIQUES CONTRAINTES PAR LA CRISE SANITAIRE

Cette année 2020 dans ce contexte mondial éprouvant a été l'occasion de développer de nouveaux moyens d'accompagnement des familles et des enfants à distance.

Les équipes ont su mobiliser des ressources et proposer une guidance parentale nécessaire. Nous avons réparti les enfants auprès des professionnels de l'équipe afin que chaque famille puisse

contacter une « personne ressource » pendant cette période de confinement. Cette personne « référente » a téléphoné à minima chaque semaine aux familles. Les liens ont été maintenus, par téléphone, Visio ou mails. Les familles ont rapidement adhéré à ce type de fonctionnement. La typologie de l'établissement nous a aidée : en effet, les parents des enfants accueillis sont jeunes et majoritairement issus d'une génération qui est à l'aise avec les outils numériques. Cela a été l'occasion de renforcer les liens avec quelques familles et d'accéder à un quotidien que nous ne voyons pas d'ordinaire. Pour les familles habitant loin, qui viennent habituellement moins d'une fois par semaine, cette modalité de soutien a été très appréciable et a pu faire émerger de nouvelles demandes. De multiples supports ont été créés pour soutenir, expliquer, accompagner et poursuivre à distance les prises en charge. Il était essentiel que la relation ne soit pas coupée. Le choix des outils et moyens de médiation a été réalisé en fonction des besoins et demandes des familles mais également des ressources de chacun. Des supports papier ont également été envoyés par la poste aux familles ne possédant pas de matériel informatique. Les psychomotriciennes ont proposé des séances et conseils en visioconférence. Les éducateurs et orthoptistes de l'équipe ont proposé des supports adaptés à certains enfants en lien avec le travail scolaire. Les psychologues et le médecin ont proposé à certains des soutiens plus spécifiques en lien avec des problématiques émotionnelles et du quotidien : sommeil, anxiété, ...

Une newsletter a également vu le jour au niveau du CAMSP Sensoriels, avec des propositions d'activités et de ressources concernant la déficience visuelle et la déficience auditive. Ce travail a été l'occasion d'un rapprochement entre les équipes des deux services DA et DV, et elles ont fait preuve de grande créativité. Ces propositions ont pu être le support aux échanges téléphoniques ; certaines familles s'en sont saisi dans leur quotidien et nous ont partagé ces moments par l'envoi de photos. Nous avons décidé de poursuivre la proposition aux familles d'une « Petites brèves du CAMSP » avant chaque période de vacances scolaires afin de pouvoir soutenir les familles avec des propositions d'activités adaptés. Ce support est aussi l'occasion de donner la place aux familles de manière différente et de continuer à faire vivre les liens et l'expression dans un format plus ludique. Ainsi nous poursuivons cette expérience en 2021.

Les modalités d'accompagnement à distance ont mis en avant les capacités d'adaptation des familles, enfants et professionnels. Une forte implication des équipes, une capacité à proposer des outils innovants, ont été les marqueurs de cette période. Chacun s'accorde cependant à souligner la nécessité absolue des liens en présentiels, que toute intervention à distance, aussi bien construite et pertinente soit elle, ne remplacera jamais. L'accompagnement à distance a montré son efficacité sur une période courte, au prix d'un engagement important et d'une grande fatigue physique et morale pour l'ensemble des acteurs.

Globalement, le pari de la continuité de l'activité a été gagné et peu de situations ont été critiques. Nous avons cependant pu être démuni pour soutenir les enfants vivant dans les familles les plus précaires et en difficulté. Les rééducations sur place ont mis quelques temps à pouvoir se réinstaller dans une régularité pour quelques familles mais pour la majorité, nous les avons accueillis dès la fin du confinement dans les locaux du CAMSP, avec un protocole sanitaire très strict. Nous avons revu physiquement quasiment toutes les familles avant la période estivale.

L'année 2020, malgré la crise sanitaire, a été l'occasion de travailler avec toute l'équipe pluridisciplinaire à réactualiser et conforter l'accueil et le parcours de l'enfant au CAMSP DV. Nous avons installé un fonctionnement avec le médecin et mis en œuvre des projets de soins plus complets prenant en compte l'enfant dans toute sa globalité et non pas seulement axé sur sa déficience visuelle.

STABILISATION DU FONCTIONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Le fonctionnement depuis le 1er septembre 2019, avec un médecin neuropédiatre, directeur technique, nous a permis de stabiliser l'organisation du CAMSP DV et d'offrir une plus grande qualité dans l'évaluation des compétences et le regard global porté sur l'enfant. Le binôme pédiatre/orthoptiste assure la consultation d'entrée au CAMSP DV. Le médecin est garant des soins et du développement psychomoteur dans son ensemble. L'orthoptiste effectue les chiffrages d'acuité visuelle et affine ainsi le diagnostic réalisé à l'extérieur. Tous les enfants orientés vers le CAMSP sont suivis à l'extérieur par un médecin ophtalmologiste. De par leurs décrets de compétences et le travail conjoint des orthoptistes avec les ophtalmologistes, les partenariats sont facilités.

Le médecin a pu reprendre la fonction de priorisation des situations et de garant du parcours de soins. Le suivi médical des enfants et la coordination des soins en lien avec les médecins pédiatre, généraliste ou spécialistes (en génétique, neuropédiatrie, rééducation fonctionnelle...) est efficient. La spécialité du médecin a permis de mettre en place des partenariats dans des situations complexes avec des troubles associés notamment au niveau moteur. Sa présence est aujourd'hui bien repérée par la plupart des partenaires.

Le travail pluridisciplinaire engagé sur les rôles et places de chacun au CAMSP DV nous a permis de consolider notre projet. Notre procédure d'admission et d'accueil des enfants au CAMSP a été revue et réactualisée en équipe. Nous avons également pu préciser quels étaient les besoins des enfants et les prestations y répondant que ce soit par des prestations de groupe ou individuelles.

OFFRE DE FORMATION

En parallèle, de la situation nationale concernant les ophtalmologistes, nous devons également composer avec le manque de formation des orthoptistes à la basse vision. Nous avons pu être en difficulté les deux dernières années, pour recruter des orthoptistes formées lors de congés maternité, parentaux. Nous n'avons alors pas toujours trouvé les ressources nécessaires à l'extérieur pour réorienter les enfants.

En outre, dans le cadre de la réponse accompagnée pour tous, de la personnalisation de l'accompagnement, nous cherchons à proposer des réponses adaptées et de proximité aux familles. En effet, de nombreux parents travaillent et ne souhaitent pas arrêter leur activité salariale afin de pouvoir accompagner leur enfant plusieurs fois par semaine au CAMSP. Le risque est une rupture de l'accompagnement ou bien une priorisation des accompagnements. Certaines familles habitent loin et souffrent de temps de trajets très longs. C'est pourquoi le fait de pouvoir proposer une prise en charge avec des professionnels libéraux formés, en proximité du domicile familial apporterait plus de souplesse dans les horaires et propositions de séances.

Nous avons ainsi proposé un projet de développement des ressources pour le CAMSP DV. Nos objectifs sont d'assurer une pérennité du CAMSP et une continuité de suivis pour les enfants déficients visuels et leur famille mais également de diversifier l'offre possible avec les réseaux de proximité afin de répondre aux besoins de certaines familles.

Ce projet a été validé de manière temporaire avec un financement à hauteur de 0.30 ETP d'orthoptiste afin de mettre en œuvre un dispositif de formation des orthoptistes, à la basse vision auprès de jeunes enfants.

Les offres envisagées sont les suivantes :

- Poursuivre les formations à destination des AESH.
- Créer une offre de formation en basse vision et petite enfance à destination des orthoptistes libérales
- Proposer des réunions d'échanges de pratiques : (formation/ échanges de 2H en soirée autour d'une problématique) auprès des orthoptistes. 3 réunions par année scolaire, au CAMSP pour animer le réseau d'orthoptistes intéressées par la rééducation orthoptique en basse vision chez le jeune enfant.
- Former les nouveaux professionnels du CAMSP et pouvoir accueillir et sensibiliser une stagiaire orthoptiste.

Cette offre est en cours d'élaboration. Nous avons déjà commencé la création du réseau et le soutien par des réunions d'échanges de pratiques. Deux réunions ont eu lieu en 2020, regroupant 11 et 13 participantes. Nous avons expliqué le fonctionnement du CAMSP, les attendus dans les éventuels partenariats et répondu aux questions diverses lors du premier temps d'échanges ; la deuxième réunion a été l'occasion de détailler le dérouler d'un bilan orthoptique basse vision chez le jeune enfant. Les participantes ont été très satisfaites de ces échanges et sont demandeuses de poursuivre. Ces réunions auront lieu 3 fois par an.

Nous accueillerons également une stagiaire orthoptiste pour l'année scolaire 2021/2022.

Concernant l'offre de formation, nous souhaitons proposer un démarrage avant la fin 2021 en collaboration avec ADPEP Formation.

MISSION DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES DEFICITS OU DES TROUBLES

Les enfants reçus au CAMSP DV sont majoritairement adressés après un dépistage réalisé en service hospitalier d'ophtalmologie ou cabinet spécialisé d'ophtalmologie pédiatrique. Le CAMSP précise alors ce diagnostic, notamment concernant les caractéristiques et le degré de la déficience visuelle, ainsi que les éventuels troubles associés.

Quel que soit l'âge de l'enfant, l'annonce du diagnostic de déficience visuelle laisse souvent les parents très inquiets. Ils expriment leur difficulté à comprendre ce qui est le mieux adapté pour leur enfant déficient visuel : « Comment perçoit-il le monde ? Peut-il me voir lorsque je lui tends les bras ? Quel environnement tactile et sonore mettre en place à la maison ? ». Il est donc important de faciliter les

échanges au moment de cette annonce délicate : échanges entre professionnels et parents, entre professionnels spécialisés en déficience visuelle et professionnels libéraux accompagnant l'enfant ou avec les autres structures dédiées à l'accueil du tout petit (autres CAMSP, CMPP...).

En effet, entre le moment de l'annonce diagnostic, faite à l'extérieur et l'arrivée au CAMSP, le temps écoulé permet aux parents de pouvoir formuler leurs premiers questionnements. Dans ce contexte, la première consultation neuro-pédiatrique et orthoptique constitue un point d'ancrage important pour les familles dans leur parcours au CAMSP. L'équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité de l'équipe de direction, intervient ensuite tout au long du suivi pour préciser les caractéristiques et l'impact fonctionnel de l'atteinte visuelle.

Le rôle du CAMSP consiste à expliquer la vision fonctionnelle. Le CAMSP va permettre de faire émerger les questions ; d'apporter des éléments de compréhension ; va laisser le temps à ce que ces questions puissent advenir.

La compétence spécifique du médecin neuropédiatre permet un suivi complet et global des enfants du CAMSP et un dépistage précoce d'éventuels troubles associés.

DIAGNOSTIC DE BASSE VISION

Les orthoptistes ont vu leurs compétences s'étendre depuis le décret du n° 2016-1670 du 5 Décembre 2016. Avec le départ du médecin ophtalmologiste, elles ont une place centrale au sein du CAMSP concernant le diagnostic orthoptique.

Depuis Septembre 2019, l'orthoptiste évalue les compétences visuelles des enfants soit en consultation conjointe neuro-pédiatrique/orthoptique, à l'entrée ou à la sortie des enfants, soit en bilan orthoptique seul. Ce rendez-vous consiste en un bilan orthoptique approfondi et ce, au moins une fois par an. Les enfants de moins de 2 ans sont vus à intervalle plus régulier en fonction de leurs besoins et de leur évolution. Cette modalité d'accompagnement a fait l'objet de nombreux retours positifs des familles et nous maintenons ainsi cette prestation.

Cela permet de répondre aux questionnements des parents autour des répercussions fonctionnelles de la déficience visuelle de leur enfant. Questions restées souvent sans réponse lors des consultations extérieures. Ces bilans apportent une réponse satisfaisante aux familles qui en voient toute la pertinence et l'intérêt. Cela peut être plus délicat quand il s'agit de questions vraiment purement médicales. Une partie des questions médicales vont pouvoir être abordées par le médecin neuropédiatre. Ensuite son rôle va être d'orienter vers le médecin ophtalmologiste. Nous sommes en effet très vigilants à ce que les enfants aient un suivi régulier avec un médecin ophtalmologiste à l'extérieur du CAMSP.

L'orthoptiste intervient également lors de séances d'autres professionnelles afin d'observer l'enfant en contexte et de préciser ainsi sa vision fonctionnelle.

DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TROUBLES DEVELOPPEMENTAUX ASSOCIES A LA DEFICIENCE VISUELLE

Le médecin neuropédiatre propose une évaluation de l'enfant dans sa globalité et permet ainsi de ne pas négliger certains aspects de son développement. Nous pouvons aujourd'hui accompagner l'enfant de manière plus juste entre ce qui relève de la basse vision et les éventuels troubles associés. Les échanges d'observations des professionnelles et l'élaboration des projets des enfants sont plus complets. En cas d'inquiétude concernant le développement pour un enfant, la priorité est d'abord

d'échanger avec les parents pour s'appuyer sur leurs propres observations. Nous proposons alors des bilans complémentaires.

L'articulation entre le médecin neuropédiatre et le pédopsychiatre du dispositif Synodia trouve toute sa pertinence et permet d'orienter les familles de manière précise et articulée.

Si un projet d'évaluation est partagé avec les parents, le médecin neuropédiatre et l'équipe peuvent solliciter le dispositif pour engager un processus diagnostique. Cette tâche complexe nécessite des compétences « sur spécialisées » pour des situations relevant le plus souvent de handicap rare. Les interventions de Synodia (évaluation, diagnostic et adaptation de l'accompagnement de jeunes enfants déficients sensoriels avec troubles du développement et particulièrement Troubles du Spectre de l'Autisme) sont mises en place pour assurer l'amélioration de l'accompagnement d'enfants déjà suivis par le CAMSP pour déficients auditifs ou par le CAMSP pour déficients visuels. L'équipe du dispositif Synodia mis en place au CAMSP Sensoriels a acquis une connaissance et spécialisation dans ce domaine très spécifique, ce qui nous permet d'accompagner ces enfants, le plus souvent sans nécessité d'appui du Centre ressources Autisme qui était avant 2016 le partenaire central dans ce processus par l'apport de ses compétences spécifiques « autisme ». Par ailleurs, en dehors de l'équipe Synodia, les professionnels de l'équipe effectuent des formations spécifiques afin d'augmenter leurs compétences dans ce domaine. Le CAMSP consolide ainsi une expertise de niveau 3, puisque ces diagnostics complexes peuvent être réalisés en interne.

Les équipes étant de plus en plus formées, les demandes sont plus spécialisées et le dispositif peut être moins sollicité. Aussi nous avons réfléchi à pouvoir étoffer leurs missions et solliciter leurs compétences diagnostiques pour répondre aux besoins spécifiques des enfants du CAMSP. Nous commençons ainsi à faire appel à cette équipe pour tout diagnostic différentiel concernant un trouble du neurodéveloppement même si leur spécialisation reste le diagnostic différentiel entre déficiences sensorielles et troubles du spectre de l'autisme. En outre l'équipe travaille en collaboration active avec la psychologue du dispositif pour mettre en œuvre des évaluations et des outils de communication adaptée.

En 2020, 8 enfants suivis aux CAMSP DA et DV ont bénéficié des interventions de Synodia. Il s'agit de 4 enfants déficients visuels et 4 déficients auditifs. L'activité générale du dispositif s'est déployée comme suit :

- 4 réunions de synthèse cliniques (2 enfants du DA)
- 4 restitutions de diagnostic (2DA-2DV)
- 6 rdv consultation de suivi (2DA-2DV)
- 3 rdv de 1ère consultation (1DA-2DV)
- 2 VAD (1DA)
- 2 évaluations fonctionnelles (1DA-1DV)
- 13 Appels famille (1DA + 3DV)

- 2 réunions pluridisciplinaires pour l'élaboration d'un projet de communication (1DV)

Elles ont mené 4 procédures d'évaluation et de diagnostic des Troubles du Spectre de l'Autisme dont 4 réalisées avec finalisation du diagnostic outillé avec l'outil ADOS-2

La mission de dépistage et de diagnostic précoce est portée par toute l'équipe pluridisciplinaire et nous cherchons toujours à faire monter en compétences les professionnelles de l'équipe. Cette mission s'appuie cependant tout particulièrement sur les compétences du neuropédiatre, du pédopsychiatre, des psychologues du CAMSP et de l'équipe Synodia qui ont développé une expertise surspécialisée en déficiences sensorielles et troubles du neurodéveloppement.

MISSION D'EVALUATION ET BILAN

Une des missions des CAMSP consiste en la prévention ou réduction de l'aggravation des handicaps par une prise en charge globale du développement de l'enfant.

Les situations de handicap liés à la déficience visuelle sont multiples et singulières à chaque enfant, selon son âge, la pathologie d'origine, l'environnement et les troubles associés. Une des finalités de l'accompagnement précoce réside dans la prévention de « sur handicaps » risquant de survenir en cas de déficience visuelle : « blindismes » (comportements pouvant nuire à la socialisation) et décalage dans le développement de la communication, par exemple. Une attention particulière est également portée à l'environnement social et familial de l'enfant comme levier important de son développement.

Il est nécessaire de s'appuyer sur les évaluations, observations, bilans des professionnelles de l'équipe pour mener à bien les accompagnements adaptés aux besoins de chaque enfant. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des tests et échelles disponibles au CAMSP ou chez nos partenaires proches. Nous avons de plus en plus de professionnelles formées ce qui nous offre une palette d'évaluation possible afin d'objectiver le développement des enfants et d'orienter les accompagnements. Ainsi nous avons une éducatrice formée au Comvoir et à la Vineland. Une psychomotricienne utilise les échelles de Brunet-Lézine et le Vaivre-Douret. Une psychologue est formée spécifiquement à l'Ados-2 ; Pep-3 ; Wisc V ; Comvoir ainsi qu'une sensibilisation au profil sensoriel de Dunn et à la Vineland. Une autre psychologue est formée aux échelles des Thérapies Cognitives et Comportementales, les échelles de Whesler, le bilan neuropsychologique Nepsy; les tests projectifs tels que le « dessin du bonhomme », la « patte noire », le test « D10 » ... Ces ressources permettent de s'adapter à chaque besoin et profil spécifique.

Nous nous appuyons également sur l'outil « Developmental Journal for Babies and Young Children with Visual Impairment (DJVI) for Professional Use ». Ce journal développemental, non traduit en français, est spécifique pour les jeunes enfants déficients visuels et donne des points de repère concernant le développement de l'enfant déficient visuel. Le travail avec le réseau « TSA et déficiences sensorielles » contribue grandement à l'évaluation fine des situations et à la montée en compétence des équipes. Nous continuons notre partenariat et favorisons l'implication des professionnels dans les travaux menés par ce réseau et par le laboratoire DIPHE de l'université Lyon 2.

Pour 2021, nous projetons de pouvoir former une des psychologues à la BRIEF-P et un binôme psychologue/ éducatrice à l'outil TEATSA mis en œuvre par le Centre Ressource de la Pépinière.

Nous continuons également à travailler en équipe pluridisciplinaire sur nos grilles de projets individualisés de l'enfant afin d'être le plus précis possible concernant les observations et constats faits. L'équipe réalise ainsi des observations pluridisciplinaires tout au long du parcours de l'enfant notamment pour les observations d'entrée, de sortie, en préalable à la révision du Projet Individuel d'Accompagnement pour repérage de l'évolution de l'enfant, à la demande de l'équipe ou des parents suite à de nouveaux questionnements concernant l'enfant

MISSION DE TRAITEMENT ET DE SOINS

L'accompagnement précoce ambulatoire permet de maintenir l'enfant dans son milieu écologique.

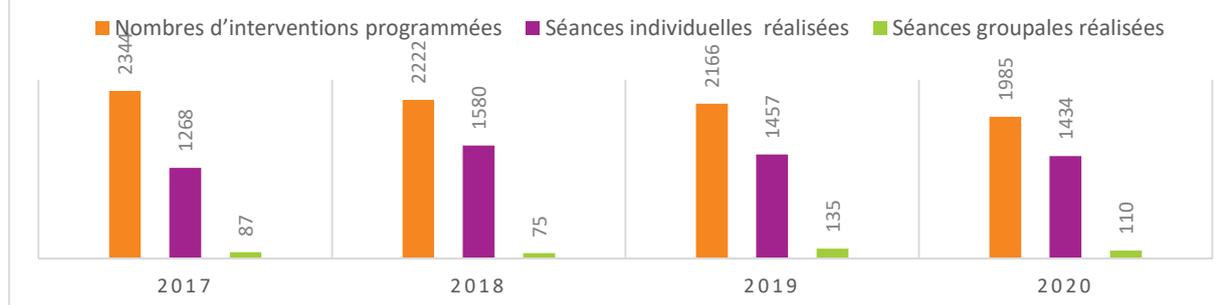
Le suivi précoce a pour objectifs :

- Accompagner le développement global du jeune enfant
- Empêcher l'aggravation du handicap lié au déficit visuel en surveillant son incidence sur le développement et en donnant à l'enfant et à son entourage des outils de compensation
- Prévenir et accompagner les éventuels troubles et déficits associés de l'enfant, notamment comportementaux, cognitifs et relationnels
- Informer et accompagner les parents pour renforcer l'action des interventions en soutenant les compétences adaptatives propres à la famille
- Etayer les liens d'interaction précoces parents/jeune enfant pour soutenir le développement de l'enfant
- Accompagner le projet de vie familiale en société

INTERVENTIONS PLURIDISCIPLINAIRES EN SEANCES INDIVIDUELLES OU EN GROUPES IN SITU

Sur la totalité des interventions programmées au CAMSP, une grande partie réside en des séances individuelles par un ou plusieurs professionnels en fonction des besoins de l'enfant. Le nombre de séances individuelles a légèrement diminué depuis 2019 avec la mise en place de groupes d'accompagnement.

SÉANCES INDIVIDUELLES ET DE GROUPES RÉALISÉS AU CAMSP



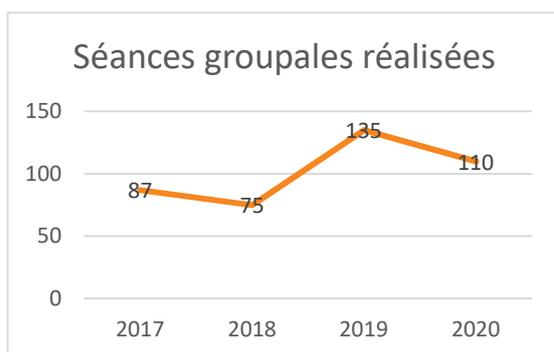
SEANCES INDIVIDUELLES, PAR UN OU DEUX PROFESSIONNELS :

- **Interventions orthoptiques** auprès des enfants malvoyants pour mise en œuvre des compétences visuelles lors de toute sollicitation, soutien des prérequis visuels de bas niveau (orientation du regard, fixation, saccades, exploration visuelle, etc.), soutien du développement de stratégies visuelles de haut niveau (analyse visuelle, mises en place de stratégies adaptées, etc.) et de la communication visuelle
- **Interventions psychomotrices** auprès des enfants malvoyants et aveugles pour soutenir les étapes du développement psychomoteur en sollicitant l'enfant et en impliquant ses parents, pour observer et repérer les particularités ou difficultés psychomotrices spécifiques à la déficience visuelle (ajustements tonico-posturaux, déplacements sécurisés, recueil et traitement des informations pluri-sensorielles), pour prévenir l'apparition ou l'aggravation de troubles consécutifs à la déficience visuelle, pour apporter les adaptations nécessaires à la déficience visuelle tels les outils de compensation pour les déplacements (pré-canne et canne)
- **Interventions éducatives** auprès des enfants malvoyants et aveugles pour soutenir le développement global permettant une compensation progressive de la déficience visuelle par l'enfant avec des propositions d'activités ludiques impliquant la motricité globale et fine, les capacités d'attention et de conceptualisation, l'adaptation des comportements et interactions, le développement de l'indépendance et de l'autonomie de l'enfant
- **Interventions psychologiques** en séances individuelles auprès d'enfants présentant des troubles comportementaux (agitation, troubles du sommeil ou de l'alimentation, troubles anxieux), avec possibilité de présence des parents. Interventions auprès des parents afin de soutenir la parentalité.

SEANCES EN GROUPE D'ENFANTS ET PARENTS-ENFANTS

L'équipe propose des groupes d'accompagnement répondant aux besoins des enfants et des familles. Cette modalité permet une grande richesse d'accompagnement tant dans le regard pluridisciplinaire

qu'au niveau des interactions entre les enfants et le soutien qui peut ainsi être proposé. Les groupes d'enfants permettent aussi aux parents de se rencontrer dans des échanges informels soutenant.



La baisse des accompagnements de groupe en 2020 est directement liée à la situation sanitaire et à la période de confinement.

- **Les groupes d'accueil** pour les enfants de 0 à 18 mois environ puis pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Ces groupes permettent de proposer un accompagnement très rapide aux familles qui arrivent au CAMSP, dans les 15 jours suivant l'entretien d'admission. Ces groupes d'accueil sont ouverts avec un effectif fluctuant en fonction de l'évolution des enfants, et des arrivées.
 - **Groupe parents-enfants « Bulles d'éveil »** co-animé par une psychomotricienne et une psychologue.

Ce groupe est proposé aux parents (ou familles élargies selon le souhait des parents) et à leur(s) enfant(s) de 0 à 18 mois. L'âge de sortie du groupe peut varier en fonctionnement du développement. Il est proposé le vendredi matin, tous les quinze jours de 9h30 à 11h00 en alternance avec le groupe des 18 mois/3 ans « JakaDi ». Il a une double fonction :
 - **Groupe d'accueil et de soutien de la parentalité :**

Les objectifs sont de : Rompre les sentiments d'isolement qui peut apparaître du fait de la présence du handicap chez l'enfant ; Développer ou restaurer le sentiment de compétences parentales ; Offrir un espace d'attention à soi.

Les moyens mis en œuvre : Temps d'échange entre participant en début de séance ; Exercices de lâcher prise, relaxation rapide ; Transmission de connaissances sur les particularités du développement à travers les thèmes et activités abordées dans les séances. Remise éventuelle de fiches ressources permettant aux parents de reproduire les activités à la maison pour stimuler l'éveil du corps, des sens et de l'esprit. Echanges en situation sur les besoins spécifiques de leur enfant. Partager l'expérience et la connaissance du développement de leur enfant.
 - **Groupe d'accueil et de soutien du développement de l'enfant :**

Les objectifs sont : Expérimenter les premières propriétés des objets et notamment la permanence/impermanence à travers les différentes modalités perceptives dans un espace sécurisé ; Prise de conscience du corps et de l'espace, de la temporalité

Les moyens mis en œuvre : Proposition d'activités stimulant les différents sens et mise en sens et en mots par les adultes (massages, contact textures, musique, chanson, rythme, parfums, goûts...) ; Proposition d'activités psychomotrices (démonstration des portages, différents jeux moteurs sollicitant des changements de position...)
 - Groupe parents-enfants « JaKaDi »

Ce groupe est proposé aux parents et enfant(s) de 18 mois à 3 ans. (L'âge de sortie du groupe peut varier en fonctionnement du développement.) Il est animé par une psychologue, une psychomotricienne et une éducatrice. Il est proposé le vendredi matin, tous les quinze jours de 9h30 à 11h00, en alternance avec le groupe bulles d'éveil. Les séances sont structurées autour des activités de l'enfant. Le parent est accompagnateur. Du fait de la présence de trois animateurs des activités spécifiques peuvent être proposées aux parents dans un espace différent sur un temps de la séance. Comme le groupe d'accueil « bulle d'éveil », il a une double fonction :

– **Groupe d'accueil et de soutien du développement pour les enfants :**

Les objectifs sont de : Continuer à développer la connaissance de son corps par le mouvement et l'expérience sensorielle ; Accompagner le développement de la fonction symbolique, notamment le langage verbal ; Aider à l'affirmation de soi à travers les activités et les interactions avec les autres ; Continuer à structurer les notions d'espace et de temps.

Les moyens mis en œuvre : Proposition d'activités psychomotrices (parcours moteurs avec différents éléments spatiaux, sensoriels) ; Temps de parole et de chanson, lecture d'une histoire courte, pour développer le langage verbal ; Jeux en coopération entre enfants ou enfants/adultes pour développer les premières habiletés sociales.

– **Groupe d'accueil et de soutien de la parentalité :**

Les objectifs sont : Affirmer le sentiment de compétences parentales ; Offrir un espace d'attention à soi.

Les moyens mis oeuvre : Les parents sont partenaires des professionnels et s'impliquent dans les séances ; Proposition d'exercices de lâcher prise et relaxation rapide en fonction des besoins repérés et des demandes des participants ; Echanges en situation sur les besoins spécifiques de leur enfant ; Partage de l'expérience et la connaissance du développement de leur enfant.

Pour les professionnels, cet espace permet de continuer à accompagner des enfants qui n'ont pas d'accompagnement individuel, et de prévenir des difficultés éventuelles ; Proposer un espace d'accueil rapide dès l'inscription au CAMSP et mener de premières observations ; Continuer à accompagner les parents selon leurs besoins.

• **Les groupes « fermés » d'accompagnement**

- **Groupe enfants « Habiletés sociales ».** Pour l'année 2020/2021 ce groupe s'est déroulé en une session de 16 séances, avec participation ponctuelle des parents, animée par une psychologue et une éducatrice. Cela a permis une régularité intéressante. Il était proposé à quinzaine sur une période plus longue l'année scolaire 2019/2020. Les interactions sociales posent souvent un plus grand défi aux enfants déficients visuels. Un travail spécifique pour prendre le temps de répéter, comprendre et intégrer les différentes règles est soutenant. Les objectifs de ce groupe sont d'offrir un espace protégé pour développer les interactions avec les pairs et avec les adultes, pour développer la communication sous toutes ses formes : orale, gestuelle, corporelle. Et ce, à travers différentes dimensions : les émotions : exprimer et reconnaître ses émotions et celles des autres, l'autocontrôle de ses émotions (attendre son tour, supporter une frustration, exprimer son avis ...), les activités pro-sociales qui permettent d'entrer en contact de manière agréable avec les autres (saluer, sourire, complimenter...), la résolution de conflit (utiliser les mots, trouver, proposer des solutions...). Les habiletés sont travaillées en situation d'interaction autour d'une activité : jeux de coopération, jeux d'imitation, jeux de rôles.

– **Ateliers « Il était une fois... »**, (autour de la pré-lecture et représentations)

Grâce aux malles pédagogiques créées par la Fédération des Aveugles et déficients visuels de France en 2009, l'équipe propose aux enfants la possibilité d'utiliser le livre et d'y trouver du plaisir. Cet outil a ancré sa démarche dans la pluridisciplinarité puisque le livre, comme le jeu, est un médiateur commun à tous les professionnels de la petite enfance. Une malle pédagogique est construite autour d'un livre album d'un auteur reconnu et contient de nombreux outils qui servent de point de départ à des ateliers. Une malle est constituée de livres adaptés, de l'histoire enregistrée, d'une sonorisation pour illustrer la lecture orale de l'adulte et la lecture autonome de l'enfant, d'objets présents dans l'histoire, d'un livret pédagogique pour les ateliers. Ainsi, les professionnels mettent en scène le récit, ce qui permet à l'enfant de mieux comprendre, par l'expérimentation directe, le sens des mots, des phrases et du texte. Grâce aux livres adaptés, en gros caractère et/ou braille, les professionnels abordent l'univers de l'écrit. Le livre est enrichi par des illustrations tactiles. Toutes les pages ne sont pas remplies ce qui permet de proposer aux enfants de créer leurs propres représentations. Le travail créatif peut se faire en présence des parents, ce qui permet une transmission de savoirs par l'expérience et des moments de plaisir partagé enfants/parents/professionnels

Pour l'année 2020/2021 une session de 16 séances a été programmée, les mercredis, avec participation ponctuelle des parents, animée par une psychologue et une éducatrice. Pour l'année scolaire 2019/2020, les modalités étaient légèrement différentes avec des séances à quinzaine sur toute la période. Le binôme de professionnelles a travaillé autour de 3 histoires et les enfants ont choisi l'histoire qu'ils souhaitent garder en livre et illustrer. Les enfants du groupe ne présentaient pas une malvoyance profonde ; les objectifs étaient le développement de la connaissance de soi et l'affirmation de soi. Les professionnelles se sont appuyées sur :

- Un travail oral à partir d'histoires autour de thématiques des difficultés de relations sociales du fait du comportement et/ou présence d'une particularité visuelle
- Un travail d'affirmation de soi en jouant des scènes du livre
- Un travail de connaissance de soi et estime de soi par la création artistique (coloriages, dessins, pâte à sel, peinture, pompons) et des enregistrements audio (travail embryonnaire qui reste à développer).

Les enfants ont choisi le livre "Arc en ciel". Il a été adapté en gros caractères au CAMSP et braille au CTRDV, pour deux des enfants. Les illustrations graphiques et tactiles du livre se sont déroulées sur trois séances. Une avec les enfants et deux séances en présence des parents. La dernière séance s'est déroulée en partie au Fablab du TactiLab de Villeurbanne. Le FabLab a pu produire différentes images en relief.

– **Groupe « MALABAR » pour des enfants ayant des troubles de l'oralité**

Ce groupe a lieu de manière bimensuelle. Il est animé par une orthophoniste du CAMSP DA et une éducatrice du CAMSP DV. Il est proposé à des enfants des deux CAMSP présentant des troubles de l'oralité.

Les objectifs pour les enfants accueillis : Réduire les difficultés sensorielles tactiles, buccales... ; Favoriser la mobilisation buccale ; Améliorer les vécus de l'enfant et de sa famille concernant les temps de repas.

Les moyens : comptines corporelles, onomatopées et articulation ; Jeux de dinette et cuisinières, manipulation d'ustensiles de cuisine ; proposition d'activités de manipulations et d'explorations, avec des textures diverses (franches, fluides, mouillées, collantes) ; Préparations culinaires à partir d'aliments simples.

Pour les parents accompagnants : Participation possible aux jeux de manipulation, de découvertes tactiles et sensorielles ; Partage d'un temps agréable autour d'une préparation culinaire.

Ce groupe est proposé pour la deuxième année consécutive. Il vient répondre de manière pertinente et efficace aux besoins très spécifiques de ces enfants. Les compétences de l'orthophoniste spécialisée viennent enrichir l'offre proposée aux enfants déficients visuels et la collaboration entre les professionnels des deux équipes est très intéressante. Ce groupe a concerné 6 enfants sur l'année scolaire dernière (3 enfants du CAMSP DA et 3 enfants du CAMSP DV). Cette année, seulement deux enfants ont pu y participer (un de chaque CAMSP).

– **Groupe « Petite Maternelle »**

Ce groupe éducatif est animé par deux éducatrices avec intervention d'une orthoptiste ; il est à destination des enfants de 3 à 4 ans qui font leur première rentrée à l'école maternelle. Les objectifs sont de soutenir les enfants dans leurs expériences de socialisation en favorisant les échanges entre enfants du même âge ; les accompagner dans le développement du jeu symbolique et dans tous les apprentissages premiers par l'expérience des jeux collaboratifs par exemple. Il permet également de pouvoir observer l'enfant en situation de groupe, de repérer les adaptations nécessaires et de pouvoir transmettre et transposer les adaptations dans le groupe scolaire.

Ce groupe a été modifié pour la rentrée de Septembre 2020, pour le proposer de manière hebdomadaire et structurer les objectifs en lien avec les attendus de Petite section de Maternelle. Il a pris sens dans le parcours des enfants en répondant à divers objectifs. Il permet aux éducatrices de pouvoir faire le lien rapidement avec les écoles. L'orthoptiste présente sur le groupe apporte son éclairage sur la question visuelle et les adaptations nécessaires pour chaque enfant en termes d'installation par exemple. Il concerne depuis la rentrée de Septembre 2020, 6 enfants. Cette modalité d'accompagnement et les objectifs de ce groupe sont pertinents au regard des besoins des enfants. Nous poursuivons donc cette prestation.

– **Groupe « Activités de vie Journalière »**

Ce groupe est animé par deux éducatrices. Il vise à favoriser, chez les enfants plus grands (5-6 ans), le développement de l'autonomie notamment dans toutes les activités de vie journalières. Les objectifs sont de favoriser l'autonomie de l'enfant en développant ses habiletés dans les activités quotidiennes : s'habiller, manger... Ces habiletés sont travaillées à travers des ateliers de manipulation, de déguisement ; des expériences tactiles, sonores, gustatives et olfactives en intérieur ou extérieur en lien avec les saisons. L'objectif général est d'accompagner les enfants à pouvoir être le plus autonome possible lors de leur entrée en CP et à la sortie du CAMSP.

– **Groupe « sens dessus dessous »**

L'objectif de ce groupe est de permettre aux enfants très profondément malvoyants ou aveugles de développer toutes leurs compétences sensorielles autres que la vision.

Avant l'apprentissage de l'outil braille, l'enfant a besoin d'acquérir un certain nombre de compétences « pré-braille ». Il a besoin de se repérer spatialement et de connaître les termes spatiaux ainsi que toutes les notions haut/bas ; droite/gauche ; milieu ; de connaître son schéma corporel. Il est nécessaire de développer l'utilisation du toucher dans un but de reconnaissance de favoriser l'exploration tactile, les compétences de motricité fine notamment la force dans les mains, le déliement des doigts, la précision des gestes...

La mise en œuvre de ce groupe a été l'occasion d'un travail de fond sur les besoins des enfants et les réponses pouvant être apportées à un niveau pédagogique par l'enseignante spécialisée et au niveau éducatif.

– **Groupe « du mouvement au graphisme »**

Animée par deux psychomotriciennes, ce groupe s'adresse à des enfants malvoyants scolarisés à partir de la moyenne section de maternelle ayant besoin d'être soutenu dans leur organisation psychomotrice globale afin de développer une motricité fine efficiente et un graphisme fluide. Les objectifs sont : d'offrir un cadre permettant aux enfants d'expérimenter des activités mettant en jeu tout le corps afin qu'ils développent leur aisance corporelle et la conscience qu'ils ont de leur corps comme moyen d'expression ; qu'ils soient ainsi plus à l'aise et qu'ils prennent plaisir à réaliser des activités de motricité fine et de graphisme. Le dispositif groupal permettra également de soutenir les rapports sociaux et la collaboration entre les enfants. Les moyens mis en œuvre sont : une structuration temporelle par le biais de la création d'une frise temporelle du déroulement de la session. Diverses activités mettant en jeu le corps et la collaboration au sein du groupe ; Une attention portée à l'enrichissement du schéma corporel, à l'organisation du mouvement dans l'espace... ; des temps de conscience corporelle (comme la perception de la tension/détente du corps); la motricité fine pour aller progressivement vers le graphisme.

ACTIONS EDUCATIVES ET SOUTIEN A L'INCLUSION

Les adaptations permettant la socialisation et la scolarisation des jeunes enfants déficients visuels sont très spécifiques et nécessitent la mise en œuvre de partenariats avec les lieux d'accueil non spécialisés de l'enfant. Lors des entretiens et recueils de leurs attentes, les parents expriment très souvent leurs préoccupations concernant l'accompagnement de la socialisation en crèche puis de la scolarité de leur enfant.

L'équipe du CAMSP-DV planifie une demi-journée hebdomadaire permettant le déplacement des professionnels dans les lieux de socialisation et de scolarisation des enfants suivis. Cette année nous avons réussi à organiser les actions éducatives avec plus de souplesse ce qui permet des réponses plus rapides lorsque cela est nécessaire et des créneaux plus conséquents pour se rendre dans les écoles. Ces interventions de soutien de la socialisation/scolarisation sont de plusieurs ordres : déplacements dans les crèches/écoles pour observer l'enfant in situ, participations aux réunions et réponses aux interrogations des équipes petite enfance et scolaires sur les adaptations nécessaires à la situation visuelle avec interventions d'un ou deux professionnels du CAMSP (Educatrice/orthoptiste, éducatrice/psychomotricienne...).

Nous avons cette année, communiqué par mail auprès des équipes enseignantes dès la rentrée de Septembre, en transmettant déjà quelques ressources documentaires et en précisant les coordonnées des référents de projet des enfants. Les écoles ont ainsi pu nous solliciter très rapidement et montrer leur intérêt pour la venue des équipes à l'école. Nous avons également mis à jour une trame de compte-rendu pour les visites d'école. Ce travail a été l'occasion de repréciser quels étaient les

objectifs des visites d'écoles et de crèches. Nous projetons de créer un kit à destination des enseignants à transmettre dès la rentrée de Septembre 2021, pour accompagner les adaptations nécessaires aux enfants.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES FAMILLES

L'accompagnement des parents, par les échanges et le soutien du développement de leurs compétences, fait partie intégrante de l'accompagnement global de l'enfant, dès l'annonce du diagnostic de déficience visuelle et durant le reste du suivi. Le recueil régulier des attentes des parents et la co-élaboration parents/professionnels du projet individualisé de l'enfant visent la mise en évidence des compétences existantes chez les parents et leur soutien par les professionnels.

SOUTIEN ET GUIDANCE PARENTALE LORS DES INTERVENTIONS PLURIDISCIPLINAIRES EN SEANCES INDIVIDUELLES OU EN GROUPES D'ENFANTS

Hormis projets particuliers élaborés avec eux, les parents sont encouragés à être présents lors des séances de leur enfant au CAMSP DV. Ils peuvent rester en position d'observation ou intervenir au sein de la séance. Ceci permet d'intégrer pleinement le parent dans la construction du projet de l'enfant, et de favoriser la construction du partenariat et une bonne transmission d'informations parents-professionnels. Ceci est aussi une opportunité pour les parents de repérer les compétences de leur enfant et d'adapter les propositions et les interactions avec lui. Les groupes d'accueil visent également un soutien à la parentalité et des échanges entre pairs. Par ailleurs ces deux groupes d'accueil permettent aux parents de rencontrer la psychologue dans un autre cadre qu'un entretien individuel et ainsi de pouvoir se sentir en confiance plus facilement.

Nous sommes vigilants également à prévoir les séances individuelles des enfants dont les parents ont besoin de soutien psychologique les jours où la psychologue est présente. De nombreux suivis individuels se sont mis en place ou ont perduré cette année. Les psychologues des deux CAMSP souhaitent proposer un groupe de soutien parental pour l'année 2021/2022.

INTERVENTIONS DE L'ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale a le rôle d'informer et soutenir les parents dans la période d'accueil, de soutenir les démarches administratives, d'informer les parents sur leurs droits, sur le secteur de la déficience visuelle, de soutenir leur investissement dans le projet pour leur enfant en tenant compte de leurs contraintes et de leur propre dynamique temporelle.

Nous avons développé les missions de l'assistante sociale autour des parcours des enfants sortants du CAMSP. Ainsi, elle a proposé aux parents intéressés de pouvoir rencontrer d'anciens parents du CAMSP afin qu'ils puissent témoigner du parcours de leur enfant et des choix d'orientation qu'ils ont fait. Nous allons poursuivre cette proposition à l'automne 2021.

– **Café des Parents**

Proposé par l'assistante sociale et une éducatrice de jeunes enfants. Ce café est offert aux parents le vendredi matin. Ouvert à tous, ce sont surtout les parents qui viennent aux groupes d'accueil qui en profitent. Lieu de rencontres et d'échanges entre les parents, cet espace vise à offrir un lieu de rencontre et de soutien mutuel entre pair. Même s'il a concerné peu de parents, les retours positifs que nous avons eus, nous encouragent à poursuivre cette proposition.

CO-ELABORATION PARENTS-PROFESSIONNELS DU PROJET INDIVIDUALISE

La procédure de Projet Individualisé d'Accompagnement du CAMSP DV prend depuis 2015 la forme d'une réunion annuelle d'élaboration conjointe parents-professionnels pour réaliser l'évaluation finale du PIA en cours et la projection des nouveaux objectifs d'accompagnement. Un écrit est réalisé avec les parents durant cette réunion, puis cet écrit est relu, complété et validé par les parents et les professionnels pour aboutir à un projet partagé entre les acteurs. L'adjointe de direction est garante de sa mise en œuvre.

L'élaboration des PIA a fait l'objet de réflexion et de précision ces deux dernières années. Nous menons également une réflexion conjointe aux deux CAMSP DA et DV lors de la démarche qualité.

SOUTIEN DES FRATRIES

Les fratries peuvent être invitées ponctuellement au CAMSP lors de séances individuelles lorsqu'il y a une demande particulière ou un besoin spécifique.

Un groupe spécifique pour soutenir les frères et sœurs a été mis en place par les deux équipes des CAMSP.

– « Groupe fratrie »

Destiné aux frères et sœurs des enfants accueillis, avec plusieurs sous- groupes pour des enfants entre 18 mois et 12 ans. Ces matinées fratries ont eu lieu, 3 dans l'année, le samedi matin. Il s'agit d'ouvrir un espace d'écoute et d'expression à travers des histoires thématiques et des ateliers d'expression créative. Un espace à destination des parents sans les enfants, est également proposé avec des supports favorisant l'expression autour du vécu du « handicap ». Ce projet commun aux deux CAMSP Sensoriels fonctionne très bien avec un taux de participation important des familles. Il est aussi l'occasion d'un travail conjoint et d'échanges de pratiques intéressantes entre les deux équipes. Il a cependant pu être chronophage en temps.

Ce projet s'est modifié à la rentrée de Septembre 2020 suite au constat que, les frères et sœurs auraient besoin de plus de temps pour pouvoir vraiment déposer et élaborer autour de leur vécu. Ainsi, cette année, il s'agit de 4 matinées les mercredis avant les vacances scolaires pour permettre aux frères et sœurs âgés de 6 ans à 12 ans, de venir au CAMSP pour mieux comprendre ce que font et vivent leurs frères et sœurs.

SOUTIEN DES FAMILLES

La psychologue du CAMSP DV a développé une offre spécifique à destination des parents à travers un programme de « médiation de pleine conscience », selon le protocole MBSR (Mindfulness-Based Stress Reduction ou Réduction du stress basée sur la pleine conscience).

Objectif pour les participants : prise de recul, meilleure connaissance de soi et meilleure gestion de la souffrance face aux épreuves. Malheureusement le contexte sanitaire ne nous a pas permis de porter ce projet cette année. Nous essayons de le mettre en œuvre en 2021.

Nous avons aussi le projet d'une Matinée Famille qui a pour le moment dû être reportée. Les matinées thématiques avec espace d'expression des usagers, ne rassemblaient que peu de familles ces dernières années. Nous avons réfléchi avec l'aide de la stagiaire de Master Référent Handicap de Lyon 2, pour offrir un espace différent à tous : enfants accompagnés, frères et sœurs, parents, grands-parents, à

travers une matinée avec espaces de découvertes, d'échanges, de rencontres portés par toute l'équipe pluridisciplinaire.

ROLE DE RESSOURCE ET D'EXPERTISE AUPRES DES PARTENAIRES

L'équipe du CAMSP DV s'implique auprès de différents partenaires rhônalpins pour assurer des interventions ressources, de part de sa spécialisation.

MUTUALISATION DES COMPETENCES AVEC LES PARTENAIRES

En dehors des partenariats classiques liés à l'accompagnement des enfants suivis (lien avec services hospitaliers, professionnels libéraux, établissements d'accueil scolaires et petite enfance) et aux activités Ressources, plusieurs partenariats se poursuivent pour répondre à des besoins spécifiques :

- Depuis l'année scolaire 2015-2016, intervention d'une enseignante spécialisée DV – CAEGADV de l'équipe du S3AS Rue de France – PEP 69/ML pour des activités pré-braille et soutien pédagogique des écoles accueillant des enfants très malvoyants ou aveugles suivis au CAMSP DV. Cette enseignante propose des activités pédagogiques autour du braille aux enfants dans les locaux du CAMSP et des visites régulières dans les écoles pour guidance pédagogique des équipes scolaires maternelles. Lors du congé maternité de cette professionnelle, les enseignants du S3AS ont pu soutenir les enfants dans leur lieu scolaire. Cela a aussi été l'occasion de retravailler ce qui était attendu en termes d'apprentissage et d'autonomie pour les enfants arrivant au CP et accompagné par le S3AS.
- Partenariat des psychomotriciennes du CAMSP DV avec les instructeurs en locomotion du CTRDV, pour informer les parents sur les « techniques de guide » et accompagner les apprentissages de pré-canne et de locomotion pour des enfants.
- Partenariat avec les ergothérapeutes du CTRDV pour des enfants en grande difficulté dans les activités de vie quotidienne.

BILANS CONSEILS POUR DES ENFANTS DEFICIENTS VISUELS

Le CAMSP DV assume des actions « ressources » pour les jeunes enfants déficients visuels suivis dans des établissements médico-sociaux non spécialisés DV de la région Rhône Alpes. Les équipes demandeuses sont principalement des CAMSP polyvalents. Ces interventions sont complexes à organiser et nécessitent des moyens conséquents pour les mettre en œuvre. Nous essayons actuellement de pouvoir répondre à plus de demandes. Un bilan sur l'année scolaire 2020/2021 sera intéressant.

L'objectif avec les Bilans-Conseils est de répondre aux questionnements des équipes non spécialisées DV et promouvoir l'adaptation des pratiques à la déficience visuelle. Ils concernent des enfants dont le diagnostic de déficience visuelle a été fait mais pour lesquels, ces équipes souhaitent des évaluations fonctionnelles et des conseils afin de mieux adapter leurs pratiques. Il peut s'agir de préciser les potentialités de l'enfant, de favoriser des diagnostics différentiels, de repérer l'impact de la déficience

visuelle sur le développement de l'enfant, principalement pour des enfants porteurs de polyhandicaps, à partir des thématiques suivantes :

- L'évaluation des capacités visuelles et de l'utilisation de la vision
- Les capacités de déplacement et l'utilisation des modalités sensorielles
- La relation à autrui et la communication

Chaque Bilan-conseil est centré sur une situation d'enfant particulière. Mais ces interventions ont également pour conséquence de former globalement les partenaires sur la prise en compte de la déficience visuelle chez un jeune enfant, ce qui en fait un outil de développement des connaissances globales des acteurs non spécialisés DV du territoire.

Nous avons réactualisé nos documents de Bilan conseil à destination des partenaires et diffusé à travers le réseau régional de l'ANECAMSP la possibilité de cette prestation. Le médecin coordonne les demandes et fait préciser les attendus des équipes demandeuses.

Des demandes régulières nous sont adressés et nous avons pu répondre à 5 demandes sur 2020. Nous avons aujourd'hui 4 bilans conseil planifiés pour 2021 et 1 demande en attente. Une des demandes de bilan conseil, s'est en fait transformée en accompagnement CAMSP DV.

ACTIONS D'INFORMATION ET FORMATION SUR LA THEMATIQUE « DEFICIENCE VISUELLE ET PETITE ENFANCE »

- Site internet des CAMSP Déficiences sensorielles – PEP 69/ML.

Ce site internet (www.camsp.lespep69.org), est un outil de communication supplémentaire avec les parents et partenaires. Il propose des informations ressources diverses. Les newsletters y sont publiées.

- ADPEP formation PEP 69/ML

Participation aux formations du catalogue réunissant des interventions des CAMSP Déficiences sensorielles, du CTRDV et de l'Equipe Relais Handicaps Rares. Animation par un binôme éducatrice-orthoptiste du CAMSP DV d'une journée spécifique de formation « Accueillir un jeune enfant déficient visuel en Lieux d'accueil petite enfance » à destination de professionnels de la petite enfance.

1 journée a pu avoir lieu cette année. Nous proposerons à nouveau cette formation au catalogue ADPEP Formation en 2021.

Nous avons proposé en 2019, une nouvelle formation en co-animation avec la psychomotricienne du CAMSP et les instructrices en locomotion du CTRDV « Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel ». Elle a connu un véritable succès, avec 3 dates proposées au lieu d'une. Cette journée de formation n'a pas pu avoir lieu en 2020 du fait de la situation sanitaire mais surtout du fait d'un départ de la psychomotricienne qui portait cette action. Nous allons permettre à une psychomotricienne du CAMSP de pouvoir s'investir sur ce module et ainsi proposer à nouveau cette formation en soutien aux Instructrices en locomotion en 2021 et en co-animation en 2022.

- Auxiliaires de Vie Scolaire du Rhône

Depuis 2016/2017, intervention de formation par une orthoptiste du CAMSP DV sur la déficience visuelle à tous les AESH en partenariat avec le service de formation continue de l'Académie du Rhône, au titre du collectif associatif « La courte échelle » (2 séquences de 2h00 réalisées en 2020). Nous n'avons pas été sollicités à nouveau pour le moment.

- DIU Déficience intellectuelle-Handicap mental

Intervention de la psychologue du CAMSP dans ce DIU porté par Vincent Desportes.

ANIMATION ET PARTICIPATION A DES RESEAUX PARTENARIAUX

- Réseau SARADV : thématique « Petite enfance et Déficience Visuelle »

- Réseau Rhônalpin Troubles du Spectre Autistique et Déficience Sensorielle

Le réseau « Troubles du Spectre Autistique et Déficience visuelle » a été créé en 2014 avec un conventionnement formalisé entre CRARA, CAMSP DV, CTRDV, IES Les primevères avec pour objectifs d'améliorer le repérage, l'évaluation, le diagnostic différentiel et la mise en place d'un projet d'accompagnement adapté pour les personnes avec troubles du développement associés à une déficience visuelle (dont les jeunes enfants). Ces personnes relèvent le plus souvent de handicaps rares.

Ce réseau est co-animé par la psychologue du dispositif Synodia et une maîtresse de conférences de l'université de Lyon. Ce réseau a été ouvert à la déficience sensorielle dans son ensemble au courant de l'année 2019. Plusieurs professionnels du CAMSP Sensoriels sont investis dans ce travail d'élaboration. La psychologue du dispositif Synodia participe également au réseau national « TSA et DV ».

DESCRIPTION DES ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2020 : POINT SUR LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI AU CAMSP

DESCRIPTION DU PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants de 0 à 6 ans accueillis au CAMSP-DV sont tous porteurs d'une déficience visuelle à des degrés très divers allant d'une atteinte modérée à une cécité complète, avec ou sans handicap associé. Pour la majorité d'entre eux, la déficience visuelle est la déficience principale. La plupart des enfants sont concernés par une maladie rare et 15 sont concernés par un handicap rare. C'est-à-dire qu'ils cumulent en plus de la déficience visuelle, une déficience auditive ou une autre déficience grave ou une maladie chronique grave telle qu'une épilepsie sévère. 5 enfants sont concernés par un polyhandicap et bénéficieraient d'un accompagnement en CAMSP polyvalent de par le plateau technique possible notamment en ce qui concerne les appareillages. Nous sommes en limite pour accompagner ces enfants au niveau de l'offre que nous avons.

Description au 31/12	2016	2017	2018	2019	2020
Nb d'enfants présents	63	69	62	57	57
Nb d'enfants en suivi thérapeutique	43	53	38	40	52
Nb d'enfants en suivi thérapeutique au moins 1 fois/semaine	30	39	37	35	37
Nb d'enfants en suivi thérapeutique moins d'1 fois par mois	13	0	1	0	9
Age moyen des enfants (en mois)	39,11	41,40	42,22	45.83	45.36
Age à l'entrée inf. à 12 mois %	38,1 %	40,6%	45.2 %	49.1 %	40.4 %

La file active est de 80 enfants. Tous les enfants de moins de 3 ans qui sont entrés au CAMSP en 2020 ont bénéficié de propositions de groupe d'accueil pluridisciplinaires dans les 15 jours suivant l'entretien d'admission. Les enfants de plus de 3 ans ont bénéficié d'observations pluridisciplinaires afin de faire les premières propositions d'accompagnement. Les enfants en suivis thérapeutiques bénéficient d'accompagnement en fonction de leur besoin. Ce suivi peut être modulé tout au long de l'année avec des intensifications à certaines périodes. Seulement 9 enfants viennent moins d'une fois par mois car leurs besoins sont moins importants et se situent plutôt dans un accompagnement sur les lieux de scolarisation.

LES EVOLUTIONS CONSTATEES

L'âge moyen des enfants accompagnés est de plus de 3 ans et demi ce qui explique le besoin accru de soutien à l'inclusion et à la scolarisation. Les enfants arrivent relativement « grands » au CAMSP DV ainsi plus de la moitié des effectifs arrivent après un an. Il n'est pas rare que les enfants arrivent lors de la première scolarisation soit après 3 ans.

L'évaluation des situations de scolarisation des enfants fait apparaître un besoin important concernant le soutien pédagogique scolaire spécifique à la déficience visuelle. Il s'agit de soutenir les équipes enseignantes des écoles où sont accueillis les jeunes enfants du CAMSP par des interventions spécifiques relevant des compétences d'enseignants spécialisés pour déficients visuels. En l'attente de l'attribution de temps d'enseignant spécialisé en déficience visuelle, l'intervention réduite d'une enseignante CAEGADV du S3AS Rue de France – PEP 69/ML est la seule réponse qui a pu être mise en place. Néanmoins, les besoins d'accompagnement scolaire de l'ensemble des enfants scolarisés suivis au CAMSP DV sont bien loin d'être couverts par ces quelques heures de présence hebdomadaires.

LES REPONSES MISES EN OEUVRE

Nous avons mené un travail important de réflexion et de formalisation sur l'accompagnement éducatif proposé au CAMSP DV. Nous avons poursuivi notre pratique d'accompagnement en groupe ce qui permet de libérer des temps aux éducatrices pour l'accompagnement et le soutien à la scolarité inclusive. Nous réfléchissons également à la transmission de kit aux enseignants qui permettrait de donner déjà un premier niveau de réponses rapides.

LES BESOINS NON COUVERTS

ENSEIGNANT SPECIALISE DV POUR LE SOUTIEN PEDAGOGIQUE DE LA SCOLARISATION

Le taux de scolarisation des enfants de plus de 3 ans suivis par le CAMSP DV est important. Des adaptations spécifiques sont nécessaires pour qu'un enfant déficient visuel fasse correctement ses apprentissages scolaires. Ceci est vrai dès la petite section mais devient crucial à partir de la moyenne section où les compétences de pré mathématiques et pré écriture/lecture commencent à être travaillées. Il est donc primordial, particulièrement pour les enfants avec une déficience visuelle sévère, de bénéficier de l'intervention d'un enseignant spécialisé pour soutenir les actions pédagogiques de l'équipe scolaire. Il conviendrait donc que l'équipe du CAMSP s'enrichisse d'un enseignant spécialisé DV, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Le CAMSP est la seule structure médico-sociale spécialisée DV du Rhône ayant autorisation à accompagner les jeunes enfants déficients visuels de moins de 6 ans habitant le Rhône dans leur socialisation/scolarisation en milieu ordinaire : la présence d'un enseignant y est donc indispensable pour accompagner correctement la scolarisation des enfants rhodaniens. Le partenariat avec l'enseignante CAEGADV du S3AS permet de répondre à minima à certains besoins pour les enfants les plus grands qui auront besoin d'apprendre le braille.

TEMPS SUPPLEMENTAIRE DE PSYCHOMOTRICIENNE ET D'ORTHOPTISTE

Les besoins d'accompagnement des très jeunes enfants DV nécessitent prioritairement un accompagnement hebdomadaire en psychomotricité pour éviter les décalages développementaux moteurs et psycho-cognitifs. De plus, d'autres périodes de vie nécessiteraient un accompagnement qui ne peut qu'être réalisé à minima à l'heure actuelle (entraînement à l'utilisation de la pré-canne ou de la canne pour les enfants de 4-5 ans gravement DV). Les 1,25 ETP de psychomotriciennes ne permettent pas de répondre à tous ces besoins.

En Septembre 2020, le temps de psychomotricité a été augmenté de 0,10 ETP avec une baisse de 0,10 ETP du temps éducatif ce qui reste largement insuffisant et insatisfaisant. De nombreux enfants ne peuvent avoir de prise en charge actuellement alors même qu'ils en auraient besoin. Le coût de la psychomotricité en libéral est un frein réel à une possibilité pour les parents de pallier au manque interne du CAMSP.

L'évaluation et la mise en place d'une stimulation et d'une rééducation adaptées sont primordiales pour le développement optimal de la vision des jeunes enfants amblyopes. L'ETP d'1,65 d'orthoptiste pour l'autorisation de 46 enfants accompagnés est insuffisant, ceux-ci étant très majoritairement malvoyants, y compris sévèrement, et nécessitant un accompagnement orthoptique rigoureux et régulier. L'offre de bilan-conseil auprès des structures partenaires se développe à minima faute de temps suffisant.

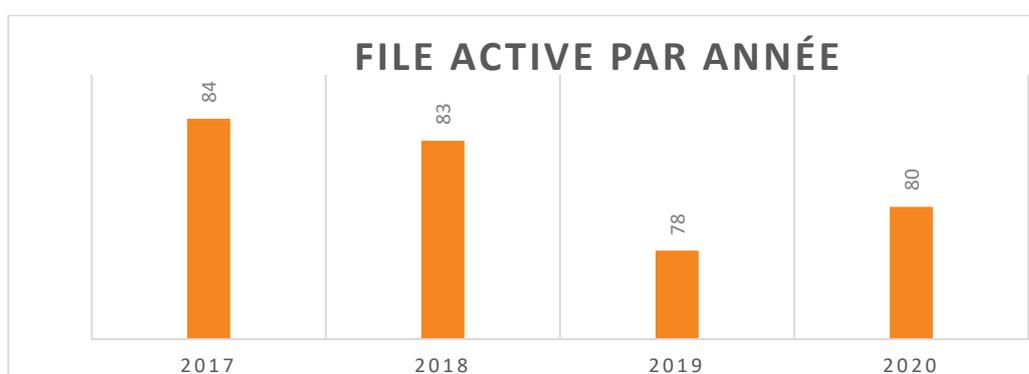
INSTRUCTEUR EN LOCOMOTION

Comme mentionné ci-dessus, les apprentissages de locomotion et de pré canne pour les enfants de 4-6 ans suivis au CAMSP DV sont lacunaires actuellement. Nous fonctionnons en partenariat avec le CTRDV qui intervient alors pour les enfants du CAMSP qui en ont le plus besoin.

PROCEDURE D'ACCUEIL DES ENFANTS ENTRES DANS L'ANNEE

LES ENTREES

Notre file active est relativement stable sur les 4 dernières années, même si l'on constate une légère baisse en 2019. Nous pouvons rapprocher cette baisse d'un départ de médecin ophtalmologue à l'Hôpital Edouard Herriot qui a impacté les orientations des enfants. Malgré le confinement en 2020, notre file active est de 80 enfants avec des orientations nombreuses sur la dernière partie de l'année, là où elles se répartissent généralement au cours de l'année.



Depuis l'arrivée du neuropédiatre, nous travaillons à communiquer avec les médecins des CAMSP et les médecins des enfants accompagnés. Nous avons mis en place l'utilisation de la messagerie SISRA qui permet de transmettre les comptes rendus facilement et de manière sécurisée. Nous souhaitons également communiquer auprès des médecins ophtalmologistes afin d'expliquer de nouveau, nos rôles et missions et l'importance d'un adressage précoce. Ce travail de communication visera à bien faire repérer notre structure et à la repositionner clairement sur le territoire.

Sur l'année 2020, 20 enfants ont été vus pour la première fois au CAMSP-DV. Nous constatons une très nette baisse d'entrée des enfants depuis 2019 au CAMSP DV par rapport aux années précédentes : 19 en 2019 ; 27 en 2018 ; 38 en 2017 ; 39 en 2016. Les enfants sont majoritairement orientés par les médecins ophtalmologistes pédiatriques qu'ils exercent au sein du secteur hospitalier ou en cabinet libéral. Majoritairement, les enfants du CAMSP étaient accompagnés par les services hospitaliers de l'Hôpital Edouard Herriot. La moitié des enfants étaient suivis par un médecin de l'hôpital ; médecin qui nous adressait donc les enfants. Ce médecin a quitté l'hôpital en 2019 et la situation tendue perdue sur ce secteur. Nous pensons que cette baisse significative d'adressage est directement liée à cette situation. Les médecins, ophtalmologistes non spécialisés dans la basse vision et la petite enfance, n'orientent pas les enfants de manière précoce. Nous souhaitons essayer de mener des actions de prévention auprès des médecins ophtalmologistes installés en cabinet libéral. Cette situation est très inquiétante pour les dépistages précoces mais également pour les suivis qui ne sont

pas toujours réguliers, actuellement, pour un certain nombre d'enfants qui ont besoin de soins ne pouvant être réalisés qu'à l'hôpital au vu de la complexité des pathologies.

LES PROCEDURES D'ACCUEIL MISES EN PLACE

- Consultation d'entrée neuropédiatrique et observations orthoptiques
- Présentation de la situation lors de la réunion d'équipe suivant la consultation
- Planification des entretiens d'accueil avec la Direction Adjointe pour remise et signature des documents obligatoires et recueil des attentes parentales puis entretien avec l'assistante sociale à la suite de l'entretien d'accueil administratif. Entretien avec la psychologue pour les enfants de + de 3 ans et qui ne sont pas accueillis sur les groupes d'accueil.
- Observations et bilans pluridisciplinaires Sur les groupes d'accueil pour les enfants jusqu'à 3 ans ou en observations conjointes par un binôme éducateur/psychologue pour les enfants de plus de 3 ans. Des dates pour des bilans complémentaires peuvent être proposées aux parents par les professionnels concernés et après concertation en équipe.
- Proposition d'accompagnement
- Projet individuel d'accompagnement (préparation en réunion d'équipe et réunion avec les parents)
- Le PIA est renouvelé tous les ans, si possible à date anniversaire.

LES DELAIS D'ATTENTE POUR ENTRER AU CAMSP

Le délai entre la réception de la demande de rendez-vous et le 1er rendez-vous est de 89.8 jours en 2020. Ce qui constitue une augmentation significative par rapport à l'an dernier. Il y a souvent un délai très long entre le premier contact téléphonique de la famille et l'envoi du dossier médical, ce qui retarde considérablement la mise en œuvre du 1er RDV.

En effet, une première date de consultation conjointe peut être proposée aux familles au maximum dans un délai de deux mois. Cependant, nous sommes confrontés à la difficulté de récolter les données médicales. Les médecins qui adressent, n'envoient quasiment jamais leurs compte-rendu au CAMSP DV ainsi il faut que les parents prennent contact et nous envoient les comptes-rendus médicaux ophtalmologiques. Certains parents mettent plusieurs semaines à envoyer les documents, ce qui retarde la mise en œuvre de l'admission. Nous cherchons à réduire ce délai. Nous allons essayer de développer des liens avec les médecins adresseurs afin qu'ils nous envoient les comptes-rendus directement.

Une fois les entretiens d'accueil administratifs et sociaux réalisés, les enfants et leurs familles peuvent être accueillis dans les 15 jours dans un groupe pour les moins de 3 ans ou en bilan pour les plus de 3 ans.

ENFANTS SORTIS ET FLUIDITE DES PARCOURS

LES SORTIES

La plupart des enfants accompagnés par l'équipe du CAMSP DV restent au CAMSP jusqu'à la fin de la grande section de maternelle. Il arrive néanmoins que des enfants originaires de départements hors Rhône soient réorientés avant 6 ans vers un S3AS ou SAFEP, selon le souhait des parents et avec une concertation parents/CAMSP DV/SAAAS concerné. Les réorientations avant 6 ans sont dictées, soit par la recherche d'un accueil en établissement médico-social mieux adapté à des déficits importants associés à la déficience visuelle, soit par la préférence de familles habitant hors Rhône de se tourner vers un service de proximité (SAFEP-S3AS) avant les 6 ans de l'enfant. Nous avons de moins en moins d'enfants hors Rhône car ils font le choix du service de proximité. Nous continuons à accompagner des enfants de la Loire, de l'Isère et de l'Ain car pour certains, Lyon n'est pas plus loin que la ville de référence de leur département.

FLUIDITE DES PARCOURS

En 2020, toutes les fins d'accompagnement ont été concertées avec les parents, qu'il s'agisse d'une sortie du CAMSP à 6 ans, d'une réorientation avant 6 ans vers un SAFEP-SAAAS du département d'habitation, ou vers un IME ou CAMSP de proximité.

En 2020, il y a 23 enfants sortants, 2 de plus qu'en 2019 et 2018. Les sorties peuvent être variables d'une année sur l'autre en fonction de l'âge des enfants et du choix de suivis de proximité des parents, ce qui n'a pas été le cas ces trois dernières années.

Nous ne sommes que très peu confrontés à des problématiques de places à la sortie. En effet, il existe dans la région plusieurs structures bien fléchées pour l'accompagnement des enfants déficients visuels. La majorité des enfants poursuivent leur parcours en milieu ordinaire avec accompagnement du S3AS 69. Les enfants hors Rhône rejoignent les services de leur département : S3AS 42, SIAAM 01 ou S3AS 38. Nous constatons que les familles font beaucoup moins le choix d'orientation vers la cité scolaire René Pellet, établissement de l'éducation nationale spécialisé dans l'accueil d'enfant DV. Les parents choisissent de plus en plus l'école inclusive. Pour le Rhône et pour les enfants ayant la capacité de poursuivre une scolarité éducation nationale, 4 familles ont choisi la Cité scolaire avec soutien du S3AS RDF et 10 familles ont fait le choix de l'école de proximité avec le soutien du S3AS RDB. Nous accompagnons l'orientation vers l'IES Les primevères pour des enfants DV avec troubles associés. Nous pouvons être plus en difficulté pour des enfants avec un trouble moteur important ou polyhandicap.

En effet, les structures IME non spécialisées, ont de longs délais d'attente. Aucun enfant n'est sorti sans solution en 2020.

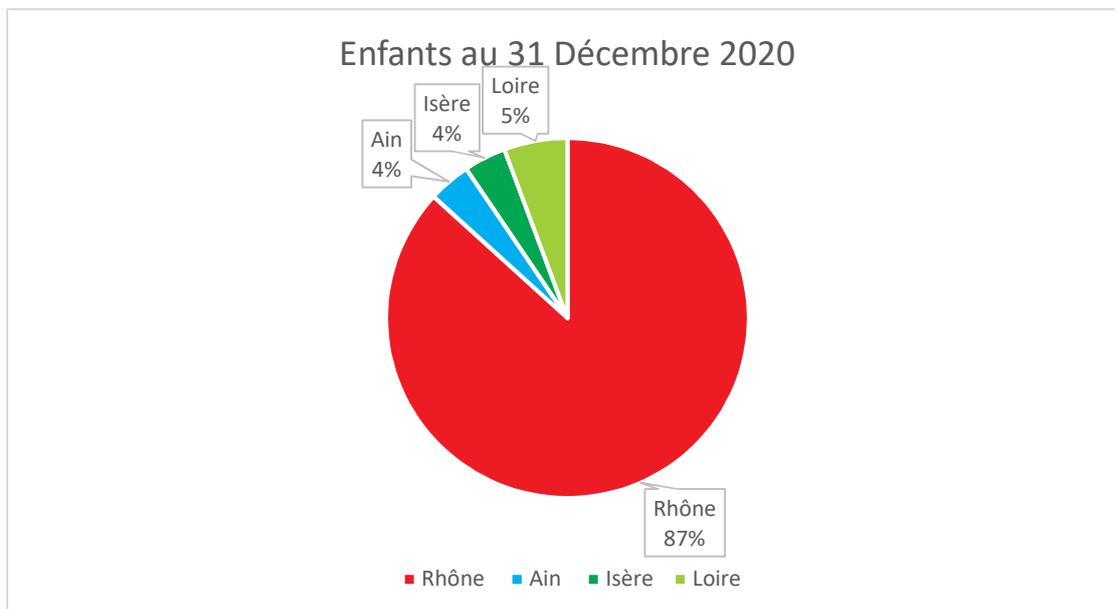
PARTENARIAT

Nous poursuivons les partenariats engagés. En tant qu'adhérent ANECAMSP, nous participons à l'ensemble des rencontres régionales. Nous continuons par ailleurs de travailler avec les structures ou associations incontournables :

- Association La courte échelle
- Association Une souris verte
- ANECAMSP
- Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles - ANPEA
- CAMSP DA dans le cadre du dispositif Handicap sensoriel – ADPEP 69/ML
- Centre de formation – Association Une souris verte
- Centre Ressources Autisme Rhône Alpes
- Centre ressource National Handicaps Rares La pépinière
- Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle – ADPEP 69/ML
- Cité Scolaire René Pellet
- Comité Louis Braille
- Equipes scolaires et enseignants référents des enfants suivis par le CAMSP DV, et inspecteurs Education nationale
- Fédération des Aveugles de France
- Institut d'Education Sensorielle Les Primevères – IRSAM
- FabLab TactiLab de Villeurbanne
- FISAF
- MDPH de Rhône-Alpes
- Médiathèque du Rize, Villeurbanne
- Protection Maternelle et Infantile de Rhône Alpes
- Rééducateurs libéraux
- Réseau ANECAMSP Rhône Alpes
- Réseau Rhônalpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficience Sensorielle
- Service de formation continue de l'Académie du Rhône - Education nationale
- Services hospitaliers et médecins libéraux
- Services de sauvegarde de l'enfance
- SARADV
- Université Lyon II Lumière

PERIMETRE D'INTERVENTION

Le périmètre géographique d'intervention du CAMSP DV correspond aux départements de l'ancienne région Rhône-Alpes. La sur-représentation des enfants du Rhône dans la population accompagnée se maintient ; le CAMSP DV est en effet le seul acteur médico-social intervenant pour les enfants de 0 à 6 ans dans ce département, contrairement aux autres départements possédant tous un SAAAS 3-20 ans, et un SAFEP 0-3 ans.



RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe du CAMSP DV est composée de 19 salariés pour un total de 8.40 Equivalent Temps Plein au 31/12/2020.

- Directeur de secteur :	0,11 ETP
- Directrice de dispositif :	0,15 ETP
- Directrice adjointe :	0,5 ETP
- Médecin Directeur technique neuro pédiatre :	0,40 ETP
- Secrétaire :	1 ETP
- Assistante sociale :	0,30 ETP

- Educatrice de jeunes enfants :	0,80 ETP
- Educatrice spécialisée :	1 ETP
- Psychologues :	0,50 ETP
- Orthophoniste :	0,10 ETP
- Orthoptistes :	1,65 ETP + 0,30 ETP
- Psychomotriciennes :	1,25 ETP
- Agent de service :	0,28 ETP
- Pédopsychiatre autisme :	0,05 ETP
- Orthophoniste autisme :	0,10 ETP
- Psychologue autisme :	0,10 ETP

MOBILITES, RECRUTEMENTS

- Le médecin neuro pédiatre a été embauché en CDI au 1^{er} Septembre 2020, embauche qui a fait suite à une convention de partenariat avec l’hôpital de Bourgoin-Jallieu sur l’année 2019/2020.
- La secrétaire est en congé parental à 20 % et travaille donc à 80 %. Nous avons recruté une secrétaire médicale pour compléter son temps de travail à 20 % sur une mission très spécifique consistant principalement en la frappe de comptes-rendus médicaux.
- Une orthoptiste a été en arrêt maladie pour grossesse assez rapidement puis, elle a poursuivi par son congé maternité et congé parental qui se poursuit jusqu’en Septembre 2021. Nous avons réussi à pourvoir intégralement son temps de travail avec trois remplaçantes. Une des professionnelles n’a pu être autonome de suite car elle n’était pas formée à la basse vision.
- Une autre des orthoptistes a été en arrêt maladie assez longuement suite au confinement et elle a finalement quitté le CAMSP début janvier 2021. Nous avons recruté une nouvelle orthoptiste et ce, début Février 2021. Ainsi aujourd’hui tous les postes d’orthoptistes sont remplacés en totalité ce qui n’avait pas été le cas depuis 2018.
- La psychomotricienne présente depuis 15 ans au CAMSP DV avec une expertise et expérience en petite enfance et déficience visuelle, a quitté son poste pour des raisons familiales. Une psychomotricienne ayant la connaissance de la petite enfance et des CAMSP a été embauchée. Sa prise de poste et son adaptation se sont faites de manière assez aisée et rapide. Elle développe ses connaissances et compétences en déficiences visuelles.
- Une éducatrice présente depuis 29 ans au CAMSP est partie à la retraite début Octobre 2020 ; ce départ a été l’occasion de repenser les besoins et les postes éducatifs. Ainsi, l’éducatrice spécialisée en poste à 0,60 ETP, a été embauchée à temps plein, ce qui apporte une continuité dans les accompagnements et les projets.
- Une éducatrice de jeunes enfants à 0,80 ETP a pris un congé sans solde pour une année scolaire de Septembre 2020 jusqu’en Août 2021.

L'équipe a connu à la rentrée de Septembre et jusqu'à la fin de l'année civile, de grands changements dans sa composition. Malgré ces mouvements importants, l'organisation n'a pas été bouleversée et les professionnelles ont pris leurs marques et découvert la déficience visuelle petit à petit, accompagnées par les professionnelles en place. Ces changements apportent également du renouveau.

Concernant les choix en termes de ressources humaines, nous cherchons à réduire autant que faire ce peu, les temps morcelés et très partiels pour arriver à plus de cohérence et de continuité.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Elles ont été bien moindres cette année du fait des conditions sanitaires et des nombreuses formations annulées ou reportées. Cependant nous veillons à maintenir une dynamique de réflexion, de veille scientifique et de compétences spécialisées.

L'équipe bénéficie de séances d'Analyses de la Pratique par une intervenante extérieure à raison de 8 séances de 2h sur une année. Les salariés bénéficient également de formation en lien avec la gestion des risques et la sécurité.

Les réunions trimestrielles « Regards cliniques sur la pratique » n'ont pu avoir lieu, du fait d'un arrêt maladie long. Ce projet reste d'actualité et reprendra dès que possible. Animées par Aurore CHANRION, psychologue au sein de l'équipe avec une mission de formation pour le soutien des compétences parentales et professionnelles, spécialiste du développement et de l'autisme.

Professionnels concernés	Type	Intitulé	Nb d'heures
Orthoptiste	Formation	Autisme et orthoptie neurovisuelle	21h
Adjointe de direction	Colloque	Méditation, santé, soignants	4h
Médecin directeur technique	Formation	30 ^{ème} congrès de la société française de neurologie pédiatrique	30h
Secrétaire	Atelier	Prévention des risques liés au travail sur écran	2h
Orthophoniste	Formation	Sensibilisation à l'autisme	7h
Educatrice	Formation	COMVOOR	7h
Orthophoniste	Formation	COMVOOR	7h
Equipe CAMSP DV au complet	Webinaire	SARADV	2h
Adjointe de direction	Colloque	Journée Anecamsp	14h
Directrice ; adjointe de direction ; secrétaire	Formation	Charte graphique	2h
Secrétaire	Formation	Recyclage SST	7h
5 professionnelles de l'équipe CAMSP DV	Formation	De la vision fonctionnelle (par FDST)	7h

Orthoptistes ; éducatrice	Formation	Autonomie et indépendance(CTRDV)	7h
Pédopsychiatre ; psychologue	Formation	Douleur et TSA, Dr Sourty	7h

DEMARCHE QUALITE

La démarche qualité est conduite en fonction du rapport d'évaluation interne et externe. Un rapport d'évaluation interne a été adressé aux autorités de contrôle et de tarification en février 2019.

Les axes travaillés en 2020 concernent :

- Les Projets Individualisés d'Accompagnement (trame, évaluation, co-construction)
- Le parcours de l'enfant (procédures entrée et sortie, recueil des attentes famille)

4 réunions ont eu lieu (janvier, novembre et 2 en décembre)

Nous avons accueilli cette année une stagiaire de Master Référent Handicap de l'université Lyon 2, dirigé par Charles GARDOU.

Elle a mené un travail de réflexion concernant la participation des familles. Nous lui avons confié la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des parents des deux CAMSP.

Le taux de participation a été très faible. Seulement 17,3 % des familles du CAMSP ont répondu. Le contexte sanitaire n'a pas été favorable à la mobilisation des parents pour cette enquête. Il nous paraîtrait intéressant de pouvoir la proposer à nouveau l'an prochain.

Nous pouvons tout de même noter quelques éléments de réponses :

- (95,5 %) des familles se déclarent très satisfait de la première prise de contact téléphonique avec le secrétariat.
- Avant l'entretien d'accueil, plus de la moitié des personnes sondées, soit 59,1 % avaient des attentes vis-à-vis du CAMSP. Il s'agissait essentiellement de demandes globales telles que la progression de leur enfant et une bonne prise en charge. Les parents ayant répondu non (40,9 %) n'avaient pas d'attentes particulières étant donné qu'ils ne connaissaient pas le CAMSP ni ses missions.
- Les émotions au cours de l'entretien d'accueil ont été diverses et variées, pour 60,5 % soit la majorité, c'est un sentiment de soulagement et de reconnaissance qui était présent car les parents n'étaient plus seuls face au handicap et pouvaient être soutenus par des professionnels spécialisés dans la déficience auditive ou visuelle. Cependant, pour 23,7 % des sondés, cet entretien d'accueil a engendré des doutes et des inquiétudes. Pour certains, ces sentiments s'expliquent par la confirmation du handicap et les conséquences de celui-ci sur la vie de l'enfant dans le futur, pour d'autres les inquiétudes étaient notamment liées aux démarches administratives à entreprendre.

- Concernant la documentation distribuée lors de l’entretien d’accueil ; les parents questionnés affirment à 95,4 % que les documents sont compréhensibles.
- 90,9 % des parents accueillis au sein du CAMSP estiment avoir été suffisamment informés sur la déficience de leur enfant. Ils sont satisfaits car les professionnels sont présents et les aident à comprendre ce qu’est le handicap et comment y faire face.
- 86,4 % des parents jugent être en collaboration avec les professionnels lors de l’élaboration des PIA.
- Un certain nombre de parents (63,6 %) ne souhaitent pas participer au projet d’établissement. Les parents n’ont pas la volonté de s’engager dans le projet d’établissement principalement parce qu’ils manquent de temps. En effet, les parents sont submergés par les rendez-vous médicaux au quotidien ainsi que leur vie de famille. De plus, pour certains parents sondés, ils ne perçoivent pas ce qu’ils peuvent apporter au CAMSP et la peur de donner un mauvais avis est également présente. Cependant, 36,4 % seraient favorables et aimeraient s’investir plus en s’inscrivant dans la vie de l’établissement.

Ces données sont à prendre avec précaution au vu du faible taux de participation. Cependant elles nous encouragent à poursuivre nos collaborations et à promouvoir toujours plus la place des parents au sein de nos établissements. Afin de permettre aux parents qui le souhaitent de s’investir plus dans la vie institutionnelle, nous avons prévu la participation des parents à nos groupes de travail « Démarche qualité » concernant les Projet Individualisé d’Accompagnement.

MAINTENANCES

VISITES DE SÉCURITÉ 2020 CAMSP DV

ORGANISME	NATURE DU CONTRÔLE	DATE DU CONTRÔLE	PRECONISATIONS OUI/NON
DESAUTEL	- Alarme sonore de type 4 (date d'installation le 25/01/17)		
- Diffuseurs lumineux + Ventouse de porte coupe-feu	14/01/2021	NON	Contrat CAMSP DA (refacturation au CAMSP DV)
DESAUTEL	Vérification des extincteurs + BAES	07/12/2020	NON
EXERCICE EVACUATION	Exercice d'évacuation incendie	09/07/2018	
14/01/2021	NON	Compte rendu au secrétariat	
CASQ	Formation à la sécurité incendie et aux managements des extincteurs	10/04/2018	NON
CASQ	Formation au fonctionnement du SSI	10/04/2018	NON
CROIX ROUGE	Formation SST	17/11/2020	OUI ; recyclage effectué
VERITAS	Vérification installation électrique porte piétonne	11/02/2020	
06/11/2020	NON	Contrat CAMSP DA (refacturation au CAMSP DV)	
DEKRA	Vérification des installations électriques + Q18	18/11/2020	NON
ARES	Maintenance porte piétonne automatique		
(2 visites/an)	25/11/2020	NON	Contrat CAMSP DA (refacturation au CAMSP DV)
GEOCAPT	Maintenance VMC + climatisation	18/02/2020	NON

PERSPECTIVES

Les évolutions prévues dans le cadre du CPOM se poursuivent.

L'année 2020/2021 a été une année de transition dans le cadre de la nouvelle gouvernance mise en œuvre par les PEP 69/ML. Le rapprochement des deux CAMSP a été validé par le CA de l'association au 1er Janvier 2021 et les autorités de contrôle ont acté un numéro FINESS unique au 1er Janvier 2022.

La nouvelle organisation a modifié les périmètres des établissements et si le rapprochement des deux CAMSP est désormais bien engagé, les contours d'un dispositif handicap sensoriel plus large, regroupant les CAMSP et les S3AS de l'association, se dessinent peu à peu.

Dans cette perspective, nous mettons en œuvre en 2021, un audit concernant CAMSP et S3AS afin de nous aider à mutualiser et organiser les processus administratifs et missions de l'équipe de direction dans ce rapprochement et de nous accompagner dans ce changement de dispositif.

De manière concrète, et tel que décliné dans les fiches action CPOM, le CAMSP sensoriel a réaménagé et mutualisé ses locaux, mis en œuvre des bilans communs pour les enfants relevant des deux déficiences, engagé une démarche qualité commune, des groupes de prise en charge communs (oralité, fratries). Un groupe de soutien à la parentalité, animé par les psychologues des deux CAMSP va être créé l'année prochaine.

Concernant l'amélioration de l'accompagnement de la scolarisation, nous avons proposé des accompagnements de groupe plus nombreux afin de dégager des temps d'interventions pour améliorer et renforcer les conditions de réussite de la scolarité inclusive, pour tous les enfants qui le nécessitent, dans les lieux de scolarisation. L'enseignante CAEGADV fait désormais partie du dispositif Handicap Sensoriel avec une directrice commune aux 4 services (CAMSP DA, CAMSP DV, S3AS RDB, S3AS RDF). Nous organisons donc son temps de travail en équipe de direction en fonction des besoins des jeunes enfants (grande section/ CP) sur les différents services concernant la déficience visuelle.

CONCLUSION

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de l'année 2020, tant dans les modalités d'accompagnement que sur les processus d'admission.

Familles et professionnels ont dû s'adapter aux périodes de confinement et aux mesures sanitaires.

Les réorganisations, chronophages et énergivores ont cependant permis une continuité de l'activité et mis en avant les capacités d'innovation. Les liens ont été maintenus, les accompagnements se sont poursuivis coûte que coûte comme en témoigne le rapport quantitatif.

Un soutien particulier a été apporté aux enfants et parents dans les situations les plus critiques.

La crise a mis en avant notre capacité collective à proposer des solutions, mais a également souligné l'importance prise par les outils informatiques, et les enjeux liés au numérique en établissement pour les années à venir.

Elle a également pointé l'évidence des accompagnements en établissement qui restent indispensables et essentiels et que ne remplaceront pas les interventions à distance. L'évolution associative va permettre de poursuivre les engagements pris dans le cadre du CPOM en impliquant l'ensemble des professionnels dans ce processus de changement.